

Département du Morbihan Arrondissement de Lorient Commune de Groix		Séance du conseil municipal du 18 juin 2020			
Date de convocation : 05/06/2020		L'an deux mil vingt, Le dix-huit juin, à dix-sept heures, Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à huis clos, au lieu ordinaire de séance, sous la présidence de Monsieur Dominique YVON, Maire			
Date d'affichage de la convocation : 10/06/2020					
Date d'affichage de la délibération : 19/06/2020		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
		Monsieur Thierry BIHAN	x		
Nombre de conseillers		Madame Marie-Christine BIHAN-BERROU	x		
En exercice	19	Monsieur Christophe CANTIN	x		
Quorum	7	Monsieur Victor DA SILVA	x		
Présents	19	Madame Chantal GRIVEAU-HUET	x		
Représentés	0	Jean-Claude JAILLETTE	x		
Votants	19	Madame Dominique JUDE	x		
Secrétaire de séance : Thierry BIHAN		Madame Laura LAMOUREC	x		
		Monsieur Gilles LE MENACH	x		
Délibération n° : CM-2020-1806-18		Madame Marie-José MALLET	x		
		Monsieur Bernard PENHOET	x		
Matière : 5.2 - Institutions et vie politique - Fonctionnement des assemblées		Madame Marie-Françoise ROGER	x		
		Monsieur André ROMIEUX	x		
		Madame Françoise ROPERHE	x		
		Monsieur André STEPHANT	x		
Objet : Décision de Huis- Clos		Madame Annick TONNERRE-BLANCHARD	x		
		Madame Brigitte TONNERRE-GAMBINI	x		
		Monsieur Erwan TONNERRE,	x		
		Monsieur Dominique YVON	x		
		Sens du vote : Unanimité Pour 19 Contre 0 Abstentions 0			

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-18 et L.2122-20;
Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19,
Vu l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020,
Considérant les circonstances exceptionnelles que traverse la France,
Considérant la nécessité de respecter strictement les consignes sanitaires, dont l'interdiction de rassemblement de plus de 10 personnes,

Le conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE

que la séance d'installation du conseil municipal nouvellement élu se tiendra à huis-clos, pour toutes les questions inscrites à l'ordre du jour.

Certifié exécutoire Compte tenu de :	
Transmission en préfecture	Le 19/06/2020
Affichage et publication	Le 19/06/2020

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits, à l'île de Groix

Le Maire, Dominique YVON



Département du Morbihan Arrondissement de Lorient Commune de Groix		Séance du conseil municipal du 18 juin 2020			
Date de convocation : 05/06/2020		L'an deux mil vingt, Le dix-huit juin, à dix-sept heures, Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à huis clos, au lieu ordinaire de séance, sous la présidence de Monsieur Dominique YVON, Maire			
Date d'affichage de la convocation : 10/06/2020					
Date d'affichage de la délibération : 19/06/2020		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
		Monsieur Thierry BIHAN	x		
Nombre de conseillers		Madame Marie-Christine BIHAN-BERROU	x		
En exercice	19	Monsieur Christophe CANTIN	x		
Quorum	7	Monsieur Victor DA SILVA	x		
Présents	19	Madame Chantal GRIVEAU-HUET	x		
Représentés	0	Jean-Claude JAILLETTE	x		
Votants	19	Madame Dominique JUDDE	x		
Secrétaire de séance : Thierry BIHAN		Madame Laura LAMOUREC	x		
		Monsieur Gilles LE MENACH	x		
Délibération n° : CM-2020-1806-19		Madame Marie-José MALLET	x		
		Monsieur Bernard PENHOET	x		
Matière : 5.2 - Institutions et vie politique - Fonctionnement des assemblées		Madame Marie-Françoise ROGER	x		
		Monsieur André ROMIEUX	x		
		Madame Françoise ROPERHE	x		
		Monsieur André STEPHANT	x		
Objet : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 25 mai 2020		Madame Annick TONNERRE-BLANCHARD	x		
		Madame Brigitte TONNERRE-GAMBINI	x		
		Monsieur Erwan TONNERRE	x		
		Monsieur Dominique YVON	x		
		Sens du vote : Unanimité Pour 19 Contre 0 Abstentions 0			

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Ayant entendu les observations portées par Madame Marie-José Mallet précisant les mots utilisés lors de son intervention, et par Monsieur Victor Da Silva sur le souhait d'une indemnisation un jour de tous les conseillers municipaux,

Après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal,
DECIDE
d'adopter
- le procès-verbal du 25 mai 2020

Certifié exécutoire Compte tenu de :	
Transmission en préfecture	Le 22/06/2020
Affichage et publication	Le 22/06/2020

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits, à l'île de Groix

Le Maire, Dominique YVON

D. Yvon



Département du Morbihan Arrondissement de Lorient Commune de Groix		Séance du conseil municipal du 18 juin 2020			
Date de convocation : 05/06/2020		L'an deux mil vingt, Le dix-huit juin, à dix-sept heures, Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à huis clos, au lieu ordinaire de séance, sous la présidence de Monsieur Dominique YVON, Maire			
Date d'affichage de la convocation : 10/06/2020					
Date d'affichage de la délibération : 19/06/2020		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
		Monsieur Thierry BIHAN	x		
Nombre de conseillers		Madame Marie-Christine BIHAN-BERROU	x		
En exercice	19	Monsieur Christophe CANTIN	x		
Quorum	7	Monsieur Victor DA SILVA	x		
Présents	18	Madame Chantal GRIVEAU-HUET	x		
Représentés	0	Jean-Claude JAILLETTE	x		
Votants	18	Madame Dominique JUDDE	x		
Secrétaire de séance : Thierry BIHAN		Madame Laura LAMOUREC	x		
		Monsieur Gilles LE MENACH	x		
Délibération n° : CM-2020-1806-20		Madame Marie-José MALLET	x		
		Monsieur Bernard PENHOET	x		
Matière : 7.1 - Décisions Budgétaires		Madame Marie-Françoise ROGER	x		
		Monsieur André ROMIEUX	x		
		Madame Françoise ROPERHE	x		
		Monsieur André STEPHANT	x		
Objet : Approbation du Compte Administratif 2019 – Budget principal		Madame Annick TONNERRE-BLANCHARD	x		
		Madame Brigitte TONNERRE-GAMBINI	x		
		Monsieur Erwan TONNERRE	x		
		Monsieur Dominique YVON	x		
		Sens du vote : Majorité Pour 15 Contre 0 Abstentions 3			

Monsieur Dominique YVON quitte la salle,

Le conseil municipal désigne M. Gilles LE MENACH, comme président de séance pour l'adoption des comptes administratifs,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptable M14,

Vu l'avis de la Commission Finances,

Considérant qu'il y a lieu de se prononcer sur le compte administratif 2018, Budget Principal,

Ayant entendu l'exposé du Rapporteur du budget, Erwan TONNERRE,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal

ADOPTÉ le compte administratif 2019 Budget Principal comme suit :

Sections	Réalisations 2019	Résultat d'exercice 2019	RAR au 31/12/19	Résultat N-1	Résultat de clôture 2019
Fonctionnement					
Dépenses	- 2 751 907,35	- 936 442,56			
Recettes	3 688 349,91			374 923,36	1 131 365,92
Investissement					
Dépenses	- 4 171 177,70		- 1 782 919,30		- 830 561,07
Recettes	4 683 186,04	512 008,34	958 468,61	518 118,72	

Certifié exécutoire Compte tenu de :	
Transmission en préfecture	Le 22/06/2020
Affichage et publication	Le 22/06/2020

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits, à l'île de Groix

Cachet de la Commune

Le Maire, Dominique YVON



Département du Morbihan Arrondissement de Lorient Commune de Groix		Séance du conseil municipal du 18 juin 2020			
Date de convocation : 05/06/2020		L'an deux mil vingt, Le dix-huit juin, à dix-sept heures, Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à huis clos, au lieu ordinaire de séance, sous la présidence de Monsieur Dominique YVON, Maire			
Date d'affichage de la convocation : 10/06/2020					
Date d'affichage de la délibération : 19/06/2020		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
		Monsieur Thierry BIHAN	x		
Nombre de conseillers		Madame Marie-Christine BIHAN-BERROU	x		
En exercice	19	Monsieur Christophe CANTIN	x		
Quorum	7	Monsieur Victor DA SILVA	x		
Présents	18	Madame Chantal GRIVEAU-HUET	x		
Représentés	0	Jean-Claude JAILLETTE	x		
Votants	18	Madame Dominique JUDDE	x		
Secrétaire de séance : Thierry BIHAN		Madame Laura LAMOUREC	x		
		Monsieur Gilles LE MENACH	x		
Délibération n° : CM-2020-1806-21		Madame Marie-José MALLET	x		
		Monsieur Bernard PENHOET	x		
Matière : 7.1 - Décisions Budgétaires		Madame Marie-Françoise ROGER	x		
		Monsieur André ROMIEUX	x		
		Madame Françoise ROPERHE	x		
		Monsieur André STEPHANT	x		
Objet : Approbation du Compte Administratif 2019 – Budget annexe Port-Tudy		Madame Annick TONNERRE-BLANCHARD	x		
		Madame Brigitte TONNERRE-GAMBINI	x		
		Monsieur Erwan TONNERRE	x		
		Monsieur Dominique YVON	x		
		Sens du vote : Majorité Pour 16 Contre 0 Abstentions 2			

Monsieur Dominique YVON quitte la salle,
Le conseil municipal désigne M. Gilles LE MENACH, comme président de séance pour l'adoption des comptes administratifs,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptable M4,

Vu l'avis de la Commission Finances,

Considérant qu'il y a lieu de se prononcer sur le compte administratif 2019, Budget annexe Port Tudy,

Ayant entendu l'exposé du Rapporteur du budget, Erwan TONNERRE,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal

ADOpte le compte administratif 2019 Budget Port Tudy comme suit :

Sections	Réalisations 2019	Résultat d'exercice 2019	RAR au 31/12/19	Résultat N-1	Résultat de clôture 2019
Exploitation Dépenses	- 638 335,79				

Recettes	742 720,70	104 384,91		325 184,87	429 793,05
Investissement					
Dépenses	- 361 012,92	- 24 347,39	- 669 148,00	- 95 597,16	- 232 793,05
Recettes	336 665,53		556 299,50		

Certifié exécutoire Compte tenu de :	
Transmission en préfecture	Le 22/06/2020
Affichage et publication	Le 22/06/2020

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits, à l'île de Groix

Le Maire, Dominique YVON

Cachet de la Commune



Département du Morbihan Arrondissement de Lorient Commune de Groix		Séance du conseil municipal du 18 juin 2020			
Date de convocation : 05/06/2020		L'an deux mil vingt, Le dix-huit juin, à dix-sept heures, Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à huis clos, au lieu ordinaire de séance, sous la présidence de Monsieur Dominique YVON, Maire			
Date d'affichage de la convocation : 10/06/2020					
Date d'affichage de la délibération : 19/06/2020		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
		Monsieur Thierry BIHAN	x		
Nombre de conseillers		Madame Marie-Christine BIHAN-BERROU	x		
En exercice	19	Monsieur Christophe CANTIN	x		
Quorum	7	Monsieur Victor DA SILVA	x		
Présents	18	Madame Chantal GRIVEAU-HUET	x		
Représentés	0	Jean-Claude JAILLETTE	x		
Votants	18	Madame Dominique JUDE	x		
Secrétaire de séance : Thierry BIHAN		Madame Laura LAMOUREC	x		
		Monsieur Gilles LE MENACH	x		
Délibération n° : CM-2020-1806-22		Madame Marie-José MALLET	x		
		Monsieur Bernard PENHOET	x		
Matière : 7.1 - Décisions Budgétaires		Madame Marie-Françoise ROGER	x		
		Monsieur André ROMIEUX	x		
		Madame Françoise ROPERHE	x		
		Monsieur André STEPHANT	x		
Objet : Approbation du Compte Administratif 2019 – Budget annexe Camping		Madame Annick TONNERRE-BLANCHARD	x		
		Madame Brigitte TONNERRE-GAMBINI	x		
		Monsieur Erwan TONNERRE	x		
		Monsieur Dominique YVON	x		
		Sens du vote : Majorité Pour 17 Contre 0 Abstentions 1			

Monsieur Dominique YVON quitte la salle,
Le conseil municipal désigne M. Gilles LE MENACH, comme président de séance pour l'adoption des comptes administratifs,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction comptable M14,
Vu l'avis de la Commission Finances,
Considérant qu'il y a lieu de se prononcer sur le compte administratif 2019, Budget annexe Camping

Ayant entendu l'exposé du Rapporteur du budget, Erwan TONNERRE,

Après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal

ADOpte le compte administratif 2019 Budget annexe Camping comme suit :

Sections	Réalisations 2019	Résultat d'exercice 2019	RAR au 31/12/19	Résultat N-1	Résultat de clôture 2019
Fonctionnement					
Dépenses	- 21 346,86				
Recettes	36 119,75	14 772,79		22 584,86	37 357,75
Investissement					
Dépenses	- 13 872,41	- 488,36		-13 384,05	-13 872,41
Recettes	13 384,05				

Certifié exécutoire Compte tenu de :	
Transmission en préfecture	Le 22/06/2020
Affichage et publication	Le 22/06/2020

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits, à l'île de Groix

Le Maire, Dominique YVON

D. Yvon

Cachet de la Commune



Département du Morbihan Arrondissement de Lorient Commune de Groix		Séance du conseil municipal du 18 juin 2020			
Date de convocation : 05/06/2020		L'an deux mil vingt, Le dix-huit juin, à dix-sept heures, Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à huis clos, au lieu ordinaire de séance, sous la présidence de Monsieur Dominique YVON, Maire			
Date d'affichage de la convocation : 10/06/2020					
Date d'affichage de la délibération : 19/06/2020		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
		Monsieur Thierry BIHAN	x		
Nombre de conseillers		Madame Marie-Christine BIHAN-BERROU	x		
En exercice	19	Monsieur Christophe CANTIN	x		
Quorum	7	Monsieur Victor DA SILVA	x		
Présents	18	Madame Chantal GRIVEAU-HUET	x		
Représentés	0	Jean-Claude JAILLETTE	x		
Votants	18	Madame Dominique JUDE	x		
Secrétaire de séance : Thierry BIHAN		Madame Laura LAMOUREC	x		
		Monsieur Gilles LE MENACH	x		
Délibération n° : CM-2020-1806-23		Madame Marie-José MALLET	x		
		Monsieur Bernard PENHOET	x		
Matière : 7.1 - Décisions Budgétaires		Madame Marie-Françoise ROGER	x		
		Monsieur André ROMIEUX	x		
		Madame Françoise ROPERHE	x		
		Monsieur André STEPHANT	x		
Objet : Approbation du Compte Administratif 2019 – Budget annexe Mouillages		Madame Annick TONNERRE-BLANCHARD	x		
		Madame Brigitte TONNERRE-GAMBINI	x		
		Monsieur Erwan TONNERRE	x		
		Monsieur Dominique YVON	x		
		Sens du vote : Majorité Pour 16 Contre 0 Abstentions 2			

Monsieur Dominique YVON quitte la salle,
Le conseil municipal désigne M. Gilles LE MENACH, comme président de séance pour l'adoption des comptes administratifs,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction comptable M4,
Vu l'avis de la Commission Finances,
Considérant qu'il y a lieu de se prononcer sur le compte administratif 2018, Budget annexe Mouillages,

Ayant entendu l'exposé du Rapporteur du budget, Erwan TONNERRE,

Après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal

ADOpte le compte administratif 2019 Budget annexe Mouillages comme suit :

Sections	Réalisations 2019	Résultat d'exercice 2019	RAR au 31/12/19	Résultat N-1	Résultat de clôture 2019
Exploitation					
Dépenses	- 30 299,62			- 2 510,73	
Recettes	57 193,79	26 894,17			24 383,44
Investissement					
Dépenses	- 5 698,32	- 5 698,32		- 4 419,10	-10 117,42
Recettes					

Certifié exécutoire Compte tenu de :	
Transmission en préfecture	Le 22/06/2020
Affichage et publication	Le 22/06/2020

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits, à l'île de Groix

Cachet de la Commune

Le Maire, Dominique YVON



Département du Morbihan Arrondissement de Lorient Commune de Groix		Séance du conseil municipal du 18 juin 2020			
Date de convocation : 05/06/2020		L'an deux mil vingt, Le dix-huit juin, à dix-sept heures, Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à huis clos, au lieu ordinaire de séance, sous la présidence de Monsieur Dominique YVON, Maire			
Date d'affichage de la convocation : 10/06/2020					
Date d'affichage de la délibération : 19/06/2020		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
		Monsieur Thierry BIHAN	x		
Nombre de conseillers		Madame Marie-Christine BIHAN-BERROU	x		
En exercice	19	Monsieur Christophe CANTIN	x		
Quorum	7	Monsieur Victor DA SILVA	x		
Présents	19	Madame Chantal GRIVEAU-HUET	x		
Représentés	0	Jean-Claude JAILLETTE	x		
Votants	19	Madame Dominique JUDDE	x		
Secrétaire de séance : Thierry BIHAN		Madame Laura LAMOUREC	x		
		Monsieur Gilles LE MENACH	x		
Délibération n° : CM-2020-1806-24		Madame Marie-José MALLET	x		
		Monsieur Bernard PENHOET	x		
Matière : 7.1 - Décisions Budgétaires		Madame Marie-Françoise ROGER	x		
		Monsieur André ROMIEUX	x		
		Madame Françoise ROPERHE	x		
		Monsieur André STEPHANT	x		
Objet : Approbation du Compte de Gestion – Budget Principal		Madame Annick TONNERRE-BLANCHARD	x		
		Madame Brigitte TONNERRE-GAMBINI	x		
		Monsieur Erwan TONNERRE	x		
		Monsieur Dominique YVON	x		
		Sens du vote : Majorité Pour 16 Contre 0 Abstentions 3			

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les instructions comptables M14, et M4,
Vu l'avis de la Commission Finances,
Considérant qu'il y a lieu de se prononcer sur le compte de gestion 2019, Budget Principal visé et certifié conforme par le Receveur municipal, qui n'appelle ni observation, ni réserve,
Considérant la concordance du Compte de Gestion avec le Compte Administratif,
Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal
ADOpte le compte de gestion 2019 Budget Principal
AUTORISE le Maire à signer tous les documents relevant de cette décision

Certifié exécutoire Compte tenu de :	
Transmission en préfecture	Le 22/06/2020
Affichage et publication	Le 22/06/2020

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits, à l'île de Groix

Cachet de la Commune

Le Maire, Dominique YVON

D. Yvon



Département du Morbihan Arrondissement de Lorient Commune de Groix		Séance du conseil municipal du 18 juin 2020			
Date de convocation : 05/06/2020		L'an deux mil vingt, Le dix-huit juin, à dix-sept heures, Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à huis clos, au lieu ordinaire de séance, sous la présidence de Monsieur Dominique YVON, Maire			
Date d'affichage de la convocation : 10/06/2020					
Date d'affichage de la délibération : 19/06/2020					
		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
		Monsieur Thierry BIHAN	x		
Nombre de conseillers		Madame Marie-Christine BIHAN-BERROU	x		
En exercice	19	Monsieur Christophe CANTIN	x		
Quorum	7	Monsieur Victor DA SILVA	x		
Présents	19	Madame Chantal GRIVEAU-HUET	x		
Représentés	0	Jean-Claude JAILLETTE	x		
Votants	19	Madame Dominique JUDDE	x		
Secrétaire de séance : Thierry BIHAN		Madame Laura LAMOUREC	x		
		Monsieur Gilles LE MENACH	x		
Délibération n° : CM-2020-1806-25		Madame Marie-José MALLET	x		
		Monsieur Bernard PENHOET	x		
Matière : 7.1 - Décisions Budgétaires		Madame Marie-Françoise ROGER	x		
		Monsieur André ROMIEUX	x		
		Madame Françoise ROPERHE	x		
		Monsieur André STEPHANT	x		
Objet : Approbation du Compte de Gestion – Budget Annexe Port- Tudy		Madame Annick TONNERRE-BLANCHARD	x		
		Madame Brigitte TONNERRE-GAMBINI	x		
		Monsieur Erwan TONNERRE	x		
		Monsieur Dominique YVON	x		
		Sens du vote : Majorité Pour 17 Contre 0 Abstentions 2			

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les instructions comptables M14, et M4,

Vu l'avis de la Commission Finances,

Considérant qu'il y a lieu de se prononcer sur le compte de gestion 2019, Budget Annexe Port-Tudy visé et certifié conforme par le Receveur municipal, qui n'appelle ni observation, ni réserve,

Considérant la concordance du Compte de Gestion avec le Compte Administratif,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal

ADOpte le compte de gestion 2019 Budget Annexe Port Tudy

AUTORISE le Maire à signer tous les documents relevant de cette décision

Certifié exécutoire Compte tenu de :	
Transmission en préfecture	Le 22/06/2020
Affichage et publication	Le 22/06/2020

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits, à l'île de Groix

Le Maire, Dominique YVON

Cachet de la Commune



D. Yvon

Département du Morbihan Arrondissement de Lorient Commune de Groix		Séance du conseil municipal du 18 juin 2020			
Date de convocation : 05/06/2020		L'an deux mil vingt, Le dix-huit juin, à dix-sept heures, Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à huis clos, au lieu ordinaire de séance, sous la présidence de Monsieur Dominique YVON, Maire			
Date d'affichage de la convocation : 10/06/2020					
Date d'affichage de la délibération : 19/06/2020		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
		Monsieur Thierry BIHAN	x		
Nombre de conseillers		Madame Marie-Christine BIHAN-BERROU	x		
En exercice	19	Monsieur Christophe CANTIN	x		
Quorum	7	Monsieur Victor DA SILVA	x		
Présents	19	Madame Chantal GRIVEAU-HUET	x		
Représentés	0	Jean-Claude JAILLETTE	x		
Votants	19	Madame Dominique JUDDE	x		
Secrétaire de séance : Thierry BIHAN		Madame Laura LAMOUREC	x		
		Monsieur Gilles LE MENACH	x		
Délibération n° : CM-2020-1806-26		Madame Marie-José MALLET	x		
		Monsieur Bernard PENHOET	x		
Matière : 7.1 - Décisions Budgétaires		Madame Marie-Françoise ROGER	x		
		Monsieur André ROMIEUX	x		
		Madame Françoise ROPERHE	x		
		Monsieur André STEPHANT	x		
Objet : Approbation du Compte de Gestion – Budget annexe Camping		Madame Annick TONNERRE-BLANCHARD	x		
		Madame Brigitte TONNERRE-GAMBINI	x		
		Monsieur Erwan TONNERRE	x		
		Monsieur Dominique YVON	x		
		Sens du vote : Majorité Pour 18 Contre 0 Abstentions 1			

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les instructions comptables M14, et M4,

Vu l'avis de la Commission Finances,

Considérant qu'il y a lieu de se prononcer sur le compte de gestion 2019, Budget Annexe Camping visé et certifié conforme par le Receveur municipal, qui n'appelle ni observation, ni réserve,

Considérant la concordance du Compte de Gestion avec le Compte Administratif,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal

ADOpte le compte de gestion 2019 Budget Annexe Camping

AUTORISE le Maire à signer tous les documents relevant de cette décision

Certifié exécutoire Compte tenu de :	
Transmission en préfecture	Le 22/06/2020
Affichage et publication	Le 22/06/2020

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits, à l'île de Groix

Le Maire, Dominique YVON

Cachet de la Commune



D. Yvon

Département du Morbihan Arrondissement de Lorient Commune de Groix		Séance du conseil municipal du 18 juin 2020			
Date de convocation : 05/06/2020		L'an deux mil vingt, Le dix-huit juin, à dix-sept heures, Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à huis clos, au lieu ordinaire de séance, sous la présidence de Monsieur Dominique YVON, Maire			
Date d'affichage de la convocation : 10/06/2020					
Date d'affichage de la délibération : 19/06/2020		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
		Monsieur Thierry BIHAN	x		
Nombre de conseillers		Madame Marie-Christine BIHAN-BERROU	x		
En exercice	19	Monsieur Christophe CANTIN	x		
Quorum	7	Monsieur Victor DA SILVA	x		
Présents	19	Madame Chantal GRIVEAU-HUET	x		
Représentés	0	Jean-Claude JAILLETTE	x		
Votants	19	Madame Dominique JUDDE	x		
Secrétaire de séance : Thierry BIHAN		Madame Laura LAMOUREC	x		
		Monsieur Gilles LE MENACH	x		
Délibération n° : CM-2020-1806-27		Madame Marie-José MALLET	x		
		Monsieur Bernard PENHOET	x		
Matière : 7.1 - Décisions Budgétaires		Madame Marie-Françoise ROGER	x		
		Monsieur André ROMIEUX	x		
		Madame Françoise ROPERHE	x		
		Monsieur André STEPHANT	x		
Objet : Approbation du Compte de Gestion – Budget annexe Mouillages		Madame Annick TONNERRE-BLANCHARD	x		
		Madame Brigitte TONNERRE-GAMBINI	x		
		Monsieur Erwan TONNERRE	x		
		Monsieur Dominique YVON	x		
		Sens du vote : Majorité Pour 17 Contre 0 Abstentions 2			

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les instructions comptables M14, et M4,

Vu l'avis de la Commission Finances,

Considérant qu'il y a lieu de se prononcer sur le compte de gestion 2019, Budget Annexe Mouillages visé et certifié conforme par le Receveur municipal, qui n'appelle ni observation, ni réserve,

Considérant la concordance du Compte de Gestion avec le Compte Administratif,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal

ADOpte le compte de gestion 2019 Budget Annexe Mouillages

AUTORISE le Maire à signer tous les documents relevant de cette décision

Certifié exécutoire Compte tenu de :	
Transmission en préfecture	Le 22/06/2020
Affichage et publication	Le 22/06/2020

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits, à l'île de Groix

Cachet de la Commune

Le Maire, Dominique YVON

D. Yvon

